

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 258

Artikel: A Genève, l'Ecole-club Migros renie Duttweiler
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vent en poupe pour le syndicalisme paysan

Hiver 1973-1974 : le repos végétatif qui engourdit les cultures n'a en rien entravé la montée spectaculaire du syndicalisme paysan. Il a suffi qu'à la flambée des prix de novembre-décembre s'ajoute un bon catalyseur — le contrôle bactériologique du lait mal expliqué donc mal compris par les producteurs — pour que l'organisation syndicale agricole élargisse son audience et marque des points.

Inversement, les grandes centrales de défense professionnelles, très proches du gouvernement, voient leur style et leur action bruyamment contestés.

Opposition à la politique agricole, opposition au monde florentin des dirigeants agricoles qui brandissent plus volontiers les dossiers confidentiels que les calicots vengeurs, opposition renouvelée à un puissant partenaire économique : la Migros. En jouant sur ces trois tableaux l'Union des producteurs suisses (UPS) a obtenu des résultats inespérés.

Côté gouvernement, M. Brugger accepte de rouvrir le dossier agricole, le canton de Vaud suspend pour un temps le prélèvement tant contesté des échantillons de lait.

Côté organisation professionnelle, les comités directeurs admettent que l'opposition de masse, type « marche sur Berne » peut-être un aspect justifié de la revendication paysanne. Le directeur de la très respectable Union suisse des paysans parle même de passer dans l'opposition.

Enfin, côté Migros, le vice-directeur interrompt son voyage africain pour justifier un article, et échanger une profession de foi agricole contre l'évacuation de ses 35 000 litres de lisier quotidien.

Feu de paille et durcissement à long terme

Ce qui a fait le succès de l'UPS, c'est d'avoir vu où le bât blessait et, grâce à l'organisation rapide d'actions assez spectaculaires pour frapper l'opi-

nion, d'avoir montré combien les blessures étaient vives.

Mais de tout ce qui alourdit le bât, l'UPS ne parle guère. Elle n'apporte pas une solution propre aux problèmes qui vont modeler le visage agricole de demain, par exemple, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, l'harmonisation encore mal perçue entre l'environnement et les techniques de production, le remodelage du marché laitier, le maintien (mais sous quelle forme et par quels moyens) d'une agriculture de montagne, le renforcement et l'extension des coopératives agricoles.

En ce sens le syndicalisme agricole manque de poids et l'on voit mal comment il pourrait se substituer dans sa forme actuelle à une défense professionnelle plus traditionnelle.

L'opinion qu'on se faisait du syndicalisme agricole n'est aujourd'hui plus la même. Jusqu'ici plus toléré qu'apprécié par la masse paysanne, ignoré, presque méprisé, par l'establishment agricole, on découvre brusquement qu'il est un excellent révélateur des malaises qui parcourent la campagne. Cette ouverture à l'UPS n'est encore qu'une prudente prise de pouls, une attention soudaine accordée aux sourdes revendications de la base. L'oreille ainsi tendue n'est pas l'oreille d'un sourd et gageons que malgré le printemps qui rejettera tout le monde aux champs, les revendications paysannes vont se préciser.

QUI SONT CES PAYSANS QUI REVENDIQUENT ?

	PERSONNEL PERMANENT			Total	PERSONNEL NON PERMANENT			Total
	Chefs d'exploitation	Personnel Membres de la famille	étranger la famille		Membres de la famille	Personnel étranger à la famille	Total	
SEXE MASCULIN								
1955	139 879	73 575	61 409	274 863	91 167	16 979	108 446	383 000
1965	98 524	56 106	27 472	183 102	81 288	10 885	92 173	275 275
1969	87 427	49 878	23 847	161 152	78 446	9 060	87 506	248 658
SEXE FÉMININ								
1955	8 949	125 525	11 991	146 465	128 247	13 761	142 008	288 473
1965	1 931	40 219	3 845	45 995	122 849	10 632	133 481	179 476
1969	1 177	16 033	1 420	18 630	143 732	11 409	155 141	173 772

Source : Secrétariat des paysans suisses, « Statistiques et évaluations », Brougg.

LES TRAVAILLEURS D'AU MOINS QUINZE ANS OCCUPÉS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

A Genève, l'Ecole-club Migros renie Duttweiler

L'Ecole-club Migros est l'organisation la plus importante en Suisse pour l'enseignement aux adultes. Des sports à la conduite automobile, en passant par les branches commerciales, les langues, la photographie et les cours de cuisine, elle offre

une gamme étendue de prestations qui s'adressent aussi bien à l'étranger qui doit assimiler rapidement la langue du pays qu'à la bourgeoisie désœuvrée qui désire meubler ses loisirs.

Dans l'optique de la Migros, il s'agit d'offrir un complément humanisant à des conditions de travail toujours plus monotones et routinières parce que spécialisées. Sous l'appellation pompeuse d'éducation des adultes. La fédération des coopératives ainsi que les sociétés régionales sont tenues statutairement d'affecter à ce but 1 % de leur chiffre d'affaires.

Le sujet qui nous occupe ici est plus modeste. La direction de l'école-club de Genève a suscité, il y a quelque temps, dans un souci d'amélioration pédagogique, la constitution de groupes de travail réunissant les enseignants d'une même branche; but à atteindre, la discussion et la coordination de l'organisation et des méthodes de l'enseignement. Mais souvent, donner à des individus la possibilité de se rencontrer pour parler de leurs problèmes communs, c'est déclencher un processus difficilement contrôlable.

Et en effet, récemment, une partie des enseignants a senti la nécessité de créer une association du personnel de l'école. Ce type d'action ne correspond pas, semble-t-il, à la conception de la participation de l'entreprise Migros, qui préfère voir en face d'elle des individus isolés.

Deux jours après avoir été informée officiellement du projet des enseignants, la direction de l'école licencierait l'un des animateurs de ce projet, sans exprimer aucun motif. Licenciement dans les délais légaux, mais avec cessation immédiate d'activité. L'affaire est actuellement dans les mains de la justice.

Pour éclairer ce licenciement, ce passage du numéro spécial du journal du personnel « Le Pont », consacré à la M-participation, qui définit ainsi le rôle de l'employé: « Passant le plus clair de son temps à son travail, l'homme doit pouvoir se réjouir et souffrir avec son entreprise. Tendanciers vers des objectifs qu'il a acceptés, il doit vivre des moments difficiles pour maîtriser ses propres pro-

blèmes. Le résultat et le fait de toucher au but ne peuvent que lui procurer davantage de satisfaction. C'est son droit le plus strict. Bien informé, visant ses objectifs, ayant accepté les buts de l'entreprise qui est la sienne, le collaborateur doit s'identifier à celle-ci. C'est là son devoir. »

D'une manière lapidaire, à la Migros, participer est-ce toucher son pourcentage à la fin de l'année et obéir? La direction de l'Ecole-club Migros a

son opinion sur la question... Et pourtant, on peut lire au point 12 des « Thèses » de 1950 rédigées par Duttweiler, thèses qui constituent en quelque sorte son testament: « Les traitements et les salaires, de même que les conditions de travail et les rapports envers les ouvriers et les employés continueront à être exemplaires... La liberté d'association doit être sauvegardée en toute circonstance... »

Le choix des socialistes vaudois

La décision du Parti socialiste vaudois d'aller seul à la lutte pour les élections du Conseil d'Etat ne doit pas être considérée comme un revirement par rapport aux décisions prises par ce parti dans des congrès antérieurs.

En réalité, en définissant il y a une année, sa politique d'ouverture à l'égard du POP, il avait réservé le problème de l'élection au Conseil d'Etat, en déclarant que la gauche ne devait pas se mettre en situation où la bourgeoisie puisse lui imposer son arbitrage.

Que signifiait cette formule?

Elle tire son sens des particularités de l'élection selon le système majoritaire.

Tout d'abord, dans le canton de Vaud, le premier tour est soumis à la règle de la majorité absolue.

La gauche, dans une élection générale (il en irait autrement dans une élection partielle), n'est pas en mesure (encore) de s'imposer au premier tour. Pratiquement, cela signifierait qu'elle est en passe d'être majoritaire dans l'ensemble du canton. Tel n'est pas (encore) le cas.

Dès lors, soumise à l'épreuve du second tour, elle n'a pas intérêt, soit à opérer des désistements qui ne correspondent pas aux résultats obtenus par chaque candidat au premier tour, soit à demander aux partis bourgeois de choisir en son sein (par exemple les socialistes plu-

tôt que le popiste), soit de faciliter au second tour la résurgence des prétentions libérales.

Cette analyse avait été faite, à froid, il y a une année déjà. Elle a simplement été confirmée. Il n'en demeure pas moins que plusieurs thèmes sont communs à la gauche et devront être vigoureusement exprimés à l'opinion publique: les offensives qui se dessinent contre le pouvoir d'achat des salariés et qui appellent une contre-offensive, le danger des extrémistes de droite, l'incapacité de l'Entente bourgeoise à assurer seule les réformes dont le canton a besoin.

P.S. — Nous nous excusons de ne pas donner dans ces colonnes un reflet de l'événement politique du week-end dernier, et qui a éclipsé, selon « le grand quotidien suisse », « 24-Heures - La Feuille d'avis de Lausanne », le congrès extraordinaire du Parti socialiste vaudois tenu ce même samedi à La Sarraz: la soirée annuelle du Parti radical vaudois à Beaulieu (avec l'orchestre Les Djebels de Bex, le fantaisiste Jacques Bodoin et M. G.-A. Chevallaz, conseiller fédéral, entre autres). Objectivité et impartialité obligent... « 24-Heures » consacrait lundi deux tiers de la première page de son « cahier » vaudois à la fête radicale, tandis que le congrès du PSV était commémoré de juste traité en page intérieure.